

POUVOIR D'ACHAT :

La solution c'est d'augmenter



les salaires, les pensions et les minima sociaux !

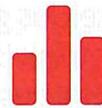
Jamais une rentrée n'aura été aussi chère. Et le moins que l'on puisse dire c'est que les mesures gouvernementales de la Loi dite « Paquet pouvoir d'achat », ne correspondent, une fois de plus, en rien à la réalité de ce que vit la population.

Sans majorité à l'assemblée nationale le gouvernement cherche des alliés en s'enfermant dans une politique toujours plus droitière. Alors que l'inflation galope et pourrait dépasser les 7%, les mesures annoncées, à coups de nouvelles exonérations fiscales et sociales sont avant tout de nouveaux cadeaux offerts au patronat.

Pour les salarié.e.s : des primes Macron, qui ne dépendent que du bon vouloir du patron, et qui ne participent pas au financement de la protection sociale. L'augmentation prévue des fonctionnaires de 3,5% ne rattrapera pas 12 ans de gel du point d'indice, la revalorisation des pensions de 4% et l'augmentation du smic de 26,41 euros par mois ne changera la vie de personne, pas plus que la hausse de 4% des minima sociaux ne sortira leurs bénéficiaires des difficultés. Les fins de mois difficiles sont d'autant plus exacerbées sur notre région, où le coût de la vie est de 6% supérieur par rapport au reste de la France.

Parmi les prochains mauvais coups du gouvernement : l'allongement de l'âge de départ en retraite à 65 ans, voire davantage. L'objectif est l'entrée en vigueur de ce recul social avant l'été 2023. De plus, une réforme du travail est annoncée avec une nouvelle réforme de l'assurance chômage, le but poursuivi étant d'accentuer la réforme en cours depuis l'automne dernier, qui n'a eu de cesse de précariser toujours plus les demandeurs d'emplois.

Dernière escroquerie en date : le rachat des RTT, présenté par la Macronie comme une avancée sociale majeure. Ne nous y trompons pas, ce sont les RTT qui sont attaquées aujourd'hui mais l'objectif c'est l'allongement du temps de travail et, à terme, la remise en cause des 5 semaines de congés payés. Ce ne sont pas les RTT qu'il faut racheter, ce sont les salaires qu'il faut augmenter, la durée du travail qu'il faut baisser à 32h et la retraite à 60 ans qu'il faut gagner, pour créer des emplois.



**3 chiffres
clés pour
la justice
sociale :**



15 €/heure
2000€ par mois minimum



32 heures
de travail par semaine



60 ans
âge de départ à la retraite

L'hôpital et l'ensemble des services publics, de plus en plus dépourvus de moyens humains et financiers par des décennies de politiques libérales n'arrivent plus à répondre aux besoins de la population.

Pendant que tout le monde trinque, quelques-uns s'enrichissent : les géants du CAC 40 ont dégagé des profits record de près de 174 milliards d'euros en 2021, du jamais vu dans l'histoire du capitalisme français : les actionnaires ont donc coûté 10 fois plus cher aux entreprises que les salarié.e.s ! L'argent qui manque à la fin du mois pour remplir le frigo, se déplacer, ou se cultiver, c'est là qu'il se trouve ! Et c'est là qu'il faut aller le chercher !

Travailler plus longtemps, subir l'inflation, s'astreindre à la « sobriété énergétique » pour que les plus riches continuent de polluer sans scrupules : c'est non ! Il est plus que temps de bousculer les choses et d'imposer, par les luttes, d'autres choix politiques en faveur du travail et de la planète.

C'est pourquoi, partout dans les entreprises et les administrations, la CGT propose de mettre en débat les conditions d'une puissante réponse sociale ! Elle appelle à la journée d'action nationale le jeudi 22 septembre, pour le développement d'un grand service public de santé et d'action sociale, ainsi qu'à une première journée interprofessionnelle de grèves et de manifestation le jeudi 29 septembre pour exiger des hausses de salaires et de véritables mesures pour le pouvoir d'achat.

Journée de grève et de manifestation :

le jeudi 29 septembre 2022 à 14h00

à Denfert-Rochereau (M) 4 6

Les **10** mesures de la **CGT**

pour les salaires et le pouvoir d'achat

01 **Un Smic à 2000€ bruts** (15 € de l'heure) pour répondre aux besoins élémentaires incompressibles. Une augmentation automatique de toutes les grilles de salaires dans les branches, les entreprises et les administrations dès lors que le Smic est réévalué (revendication CGT d'une échelle mobile des salaires). L'augmentation du point d'indice dans la fonction publique pour rattraper toutes les années de gel. L'ouverture ou la réouverture immédiate des négociations salariales dans les branches, les entreprises et administrations pour l'augmentation générale des salaires.

02 **L'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes** pour éradiquer durablement cette discrimination. Nous demandons des sanctions vis-à-vis des entreprises ne respectant pas cette obligation. Selon l'Insee, l'écart de salaire demeure à 28,7%.

03 **La reconnaissance des diplômes dès l'embauche**, le paiement de la qualification à la même hauteur, quel que soit le secteur dans lequel on travaille.

04 **Un revenu de remplacement pour tous les privés d'emploi** au minimum au niveau du Smic. Actuellement, un chômeur sur deux n'est pas indemnisé.

05 **L'augmentation des pensions** des retraités avec un niveau minimum égal de 2 000€ brut.

06 **Une allocation d'autonomie** pour les étudiants et les jeunes en recherche d'un premier emploi et une augmentation des salaires pour les apprentis.

07 **L'encadrement à la baisse des loyers** et le plafonnement de la quit-tance (loyer + charges) à 20 % du revenu des ménages.

08 **La baisse de la TVA** à 5,5 % sur les produits de première nécessité, notamment l'alimentaire et l'énergie.

09 **La baisse des prix des carburants**, en ponctionnant sur les revenus du capital des entreprises multinationales du secteur pétrolier.

10 **L'arrêt des exonérations de cotisations sociales** et fiscales ainsi que le conditionnement des aides publiques aux entreprises.



Nos vidéos sur les salaires :

Vous voulez savoir où va l'argent de votre travail ?



Que se passerait-il si on payait les femmes autant que les hommes ?



Syndiquez vous sur : www.cgt.fr

